CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62435** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE 27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1998

Raison sociale : PEINTURE HEAFFELIN SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/1998

Capital : 300 000

3 RUE DU CENTRE
1 RUE DU CENTRE
68125 HOUSSEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 98 B 536

Siret : 420 537 680 00019

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2824 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 71818346

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 71818346

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 89 41 62 08 **Fax :** 03 89 41 20 07

Portable : 06 82 16 55 51

Responsabilité légale :
HAEFFELIN REGINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.haeffelin-peinture.fr

E-mail : contact@peinture-haeffelin.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 445 577 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	03/07/2023
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	4	03/07/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/08/2026 08:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.